

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- A l'inscription, vous devez donner **obligatoirement** toutes les ressources des personnes composant le foyer.

Vous devez fournir les documents ci-après :

- Livret de famille
 - Justificatif de domicile
 - Photocopie de l'attestation responsabilité civile
 - Photocopie du carnet de vaccination.
- Si vous estimez ne pas payer le tarif le plus élevé, vous devez également fournir les pièces suivantes :
 - Justificatif de ressources :
 - o 3 derniers bulletins de salaires,
 - o Ou Attestation de versement Pôle Emploi
 - Autres ressources (pension alimentaire, d'invalidité, de retraite ...)
 - Notification des prestations familiales (CAF ou MSA) avec le montant des allocations.

Il est rappelé que sont considérées comme prestations familiales :

- Les allocations familiales,
- Le complément familial,
- L'allocation logement,
- La prestation d'accueil du jeune enfant PAJE (comprend la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, le complément de libre choix d'activité et le complément de libre choix de mode de garde),
- Le revenu de solidarité active,
- L'allocation de soutien familial,
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé,
- L'allocation de présence parentale.

Le paiement se fait à la Mairie Annexe le lundi de 13h45 à 17h15, mercredi de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 17h15 et vendredi de 13h45 à 17h15.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec :

Activités	Téléphone	Mail
Restauration APS	Service vie scolaire 03.27.33.56.66	nbaurance@aulnoylezvalenciennes.fr
Sport	Service politique sportive 03.27.33.56.66	mairiesports@aulnoylezvalenciennes.fr
Théâtre Danse Musique Arts plastiques	Service culturel 03.27.41.33.92	vtouril@aulnoylezvalenciennes.fr
QL	Service Jeunesse 03.27.45.16.68	mjeunesse@aulnoylezvalenciennes.fr